



## **Non à la construction de 4 centres de rétention administrative !**

Selon les informations recueillies par les organisations membres de l'OEE auprès des autorités, le ministère de l'intérieur a décidé et budgété la construction de 4 centres de rétention administrative (CRA) supplémentaires en France.

Les murs du premier ont déjà émergé de terre à Lyon et permettront d'enfermer jusqu'à 140 personnes à partir de 2022. La construction du second, de 90 places, est programmée à Olivet, commune jouxtant Orléans, et son ouverture est prévue en 2023. Deux autres CRA sont en projet pour 2025 au Mesnil-Amelot (64 places) et à Bordeaux (140 places).

La France se distingue déjà avec une politique très développée et répressive d'enfermement des personnes étrangères visées par une expulsion. Chaque année, près de 50 000 personnes subissent cette privation de liberté traumatisante et marquée par de nombreuses violations de leurs droits.

Avec 434 places supplémentaires, la construction de ces 4 nouveaux CRA conduirait à une augmentation sans précédent de la taille de la machine à expulser. S'ajoutant à celles déjà créées ces deux dernières années, le nombre de places en rétention dans l'hexagone en serait ainsi doublé, passant de 1069 en 2017 à 2157.

**Les CRA sont la face la plus explicite et brutale de la politique de mise à l'écart des personnes étrangères en France. L'OEE, qui dénonce depuis sa création la banalisation de l'enfermement administratif et de la pénalisation du séjour irrégulier comme mode de gestion des personnes étrangères, appelle le gouvernement à renoncer à la construction de ces 4 CRA ainsi qu'à fermer l'ensemble de ceux déjà en fonction dans l'hexagone comme outre-mer. Et invite à se mobiliser en réponse à l'appel à manifester d'organisations orléanaises le [27 mars](#), et lyonnaises le 10 avril.**

### **Organisations signataires :**

ACAT-France, Avocats pour la défense des droits des étrangers, Anafé, Comede, Droit d'urgence, Fasti, Genepi, Gisti, La Cimade, Le Paria, Ligue des droits de l'homme, MRAP, Observatoire Citoyen du CRA de Palaiseau, réseau de visiteurs et l'observatoire citoyen du CRA de Oissel, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature.